

SSI Service Center France  
Spirifer SA – SSI France  
101/1 Avenue Brillat-Savarin  
1050 Bruxelles  
BELGIQUE

Tél.: +32 333 38 36  
[antoine.decourriere@diveSSI.com](mailto:antoine.decourriere@diveSSI.com)

[www.diveSSI.com](http://www.diveSSI.com)



## UPGRADE (CROSSOVER) INSTRUCTEUR SSI Dossier d'inscription

### Session

Lieu : .....

Date : .....

### Candidat

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance :

Adresse complète : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

Adresse e-mail (obligatoire) :

Diplôme d'origine

Organisme : .....

Numéro : .....

Date : .....

Délivré par : .....

### Prestations

Formule "All inclusive" comprenant :

- le kit pédagogique instructeur complet
- l'upgrade vers le niveau OWI, SPI, AOWI\* selon le cas
- le crossover (validation) de toutes les spécialités dont le candidat peut se prévaloir\*\*
- l'impression de la carte OWI, SPI, AOWI\* selon le cas et de la carte Stress & Rescue
- sur justificatif, l'impression des carte Nitrox et Search & Recovery (CI.I-B minimum)

- les frais de création du profil sur le site internet européen
- l'adhésion pour l'année en cours

\* Open Water Instructor, Specialty Instructor, Advanced Open Water Instructor

\*\* Les justificatifs sont exigés

## Documents à fournir

Le dossier complet est à retourner à l'adresse reprise en entête ou à NEMO33, 333 rue de Stalle, 1180 Bruxelles.

➤ Joindre au dossier d'inscription :

- brevet de moniteur
- certificat médical de non contre-indication à l'enseignement de la plongée de moins d'un an
- brevet de formation en réanimation cardio-vasculaire + brevet d'oxygénothérapie de moins de 2 ans
- justificatif des spécialités demandées si elles ne sont pas clairement incluses dans la formation d'origine du moniteur
- preuve d'avoir effectué au moins 100 plongées d'encadrement (enseignement technique ou encadrement en exploration)

➤ Faire parvenir par voie électronique uniquement une photo d'identité couleurs, ceci à l'adresse e-mail reprise en entête. Nous ne pouvons traiter les photos sur format papier.

La photo d'identité est impérative pour l'établissement des cartes internationales de certification.

## Statut actif

Une fois le grade d'instructeur acquis, le statut actif sera accordé aux trois conditions cumulatives suivantes :

- assurance en responsabilité civile professionnelle (DAN, AXA Lafont Pro ou autre ) en cours de validité
- affiliation à une Dive Center SSI à jour de ses droits de licence (détails pendant l'upgrade)
- qualifications permettant une activité rémunérée au regard de la réglementation du pays dans lequel l'instructeur professe.

Le statut actif est par ailleurs subordonné au fait de demeurer à jour de son adhésion annuelle à SSI (l'adhésion pour la saison en cours est comprise dans l'upgrade).

## Mode de de règlement

L'intégralité du montant est à acquitter au moment de l'inscription.

Deux modes de règlement sont au choix.

☞ Chèque bancaire libellé à l'ordre de « Spirifer – SSI France » joint au dossier

☞ Virement bancaire selon coordonnées ci-après :

BPCA – Banque Populaire Côte d'Azur

Agence Nice La Buffa

IBAN FR76 1560 7000 1260 7465 9128 511

BIC CCBPFRPPNCE

code banque 15607

code guichet 00012

n° de compte 60746591285

clé RIB 11

## Montant à régler

☞ Règlement HT

Le montant à régler est de 592,50€ HT pour les entreprises disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire.

Le cas échéant, renseigner ici ce numéro :

☞ Règlement TTC

Pour les particuliers, le montant à régler est de **750€** (TVA belge à 21,00 %).

## Procédure initiale

A réception du dossier d'inscription complet et du règlement intégral du montant dû, SSI France fait parvenir au candidat le kit pédagogique instructeur.

Il est demandé au candidat de travailler sur les éléments fournis et d'avoir lu l'intégralité des documents composant le kit, en particulier les standards généraux et standards de formation, préalablement à sa participation à la session.

## Dispositions générales

SSI se réserve le droit :

- de refuser tout candidat dont les certifications ne seraient pas conformes aux standards SSI et ne pourraient de ce fait lui permettre de participer à une formation passerelle ;
- de rejeter tout dossier d'inscription incomplet.

Les dates de la session prévue peuvent être modifiées en cas de force majeure. L'annulation de la part du candidat ne donne pas droit au remboursement des sommes perçues. Par contre et à la discrétion de SSI France, il sera proposé au candidat de participer à l'une des sessions programmées ultérieurement et ce pendant une durée de un an. Si le candidat venait à ne pas se présenter à l'une de ces sessions pendant l'année suivant celle pour laquelle il était initialement inscrit, les sommes perçues seraient perdues et son dossier annulé. Un nouveau dossier serait alors le cas échéant à constituer.

Fait à  
Le

Signature  
Précédée de la mention « Lu et approuvé »